

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 14 FÉVRIER 2017 À 20H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- JOCELYNE CARON, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- KARINE NADEAU, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- LISETTE V.-PAINCHAUD, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- CLAUDE DOYON, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GUY GARANT, municipalité de Lac-Frontière
- DENIS GIROUX, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- RÉNALD ROY, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue à tous. Il constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2017-02-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 14 février 2017 soit adopté avec Varia ouvert et également en déplaçant la période de questions au début de la rencontre.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 17 janvier 2017
4. RENCONTRE
 - 4.1 CDC Montmagny-L'Islet
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Édifice Amable-Bélangier
 - 5.1.1 Location de locaux
 - 5.2 Projet de priorités annuelles – Constat des priorités 2016 et projet de priorités 2017
 - 5.3 Troisième lien – Participation des MRC de Chaudière-Appalaches à l'étude
 - 5.4 Programme MADA2 – 24 mois

- 5.4.1 Comité de pilotage MADA régional
- 5.4.2 Comité MADA local
- 5.4.3 Tableau de bord pour suivi
- 5.4.4 Ajout de la Ville de Montmagny à l'entente
- 5.5 Parrainage - SQ
- 5.6 Couverture autoroutière
- 5.7 Sécurité informatique - Mise à jour des routeurs de tête de réseaux
- 5.8 Adhésion à la coopérative d'informatique municipale (CIM)
- 5.9 Projets en lien avec le PALÉE et journée de réflexion du 3 novembre 2016
 - 5.9.1 Projet de structure d'accueil pour nouveaux arrivants et immigrants
 - 5.9.2 Projets innovants en éducation
 - 5.9.3 Projets de FABLAB en production et en TI (en cours)
 - 5.9.4 Projet de socio-financement (réunion d'information)
 - 5.9.5 Projet d'échange du Fonds franco-québécois
 - 5.9.6 Projet avec les camps de jour
- 5.10 Demande d'aide financière – Programme Mobilisation-Diversité (immigration)
- 5.11 Téléphonie cellulaire
- 5.12 Assurances collectives
 - 5.12.1 Renouvellement des assurances collectives du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018
 - 5.12.2 Mandat pour appel d'offres – Services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ
- 5.13 Gestion des boues de fosses septiques – Étude pour site(s) de traitement
- 5.14 FARR
- 5.15 OMH
- 5.16 Colloque Les Arts et La Ville
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 RCI sur la protection des boisés privés
 - 6.2 Politique culturelle – Adoption
 - 6.3 Avis de conformité ou d'opportunité
 - 6.3.1 Avis d'opportunité - Rue des Entrepreneurs
 - 6.4 Pacte rural
 - 6.5 Projets régionaux
 - 6.6 Association forestière des deux rives
- 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1 Télus – Programme Brancher pour innover
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de janvier 2017
 - 8.2 État des revenus et dépenses préliminaires
 - 8.2.1 Au 31 décembre 2016
 - 8.2.2 Au 8 février 2017
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3.1 SESSION DU 17 JANVIER 2017

2017-02-02

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON
 APPUYÉ PAR : MME KARINE NADEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal du 17 janvier 2017 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

4.1 CDC MONTMAGNY-L'ISLET

Rencontre avec M. Guy Drouin, directeur de l'organisme, et son équipe, afin de présenter le bilan des activités de la Corporation de développement communautaire Montmagny-L'Islet.

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

5.1.1 LOCATION DE LOCAUX

L'organisme Transbélumont inc. a confirmé la location de deux espaces de bureau (plus une option sur un troisième bureau) à compter du 1^{er} avril 2017 pour une période d'une année.

5.2 PROJET DE PRIORITÉS ANNUELLES – CONSTAT DES PRIORITÉS 2016 ET PROJET DE PRIORITÉS 2017

Un bilan de l'année 2016, de même que le plan de travail pour l'administration et le développement pour l'année 2017, vous ont été déposés en janvier dernier pour informations et commentaires.

De plus, suite à la journée de réflexion du 3 novembre dernier, la liste des éléments proposés par la plupart des tables (± 86 participants) a été consignée dans un document. En décembre 2016, une réunion de travail avec les animateurs a permis d'identifier trois priorités parmi les éléments de cette liste, soit :

1. La promotion régionale et signature;
2. La fierté;
3. L'éducation et les programmes spéciaux.

Donc, on propose d'intégrer ces trois priorités dans le Plan de travail 2017.

5.3 TROISIÈME LIEN – PARTICIPATION DES MRC DE CHAUDIÈRE-APPALACHES À L'ÉTUDE

- CONSIDÉRANT que la Ville de Lévis a confirmé que le coût de l'étude pour le projet de troisième lien sera de 86 000 \$, plus les taxes;
- CONSIDÉRANT que les neuf MRC de Chaudière-Appalaches ont accepté de payer 1 000 \$, plus les taxes, chacune pour la réalisation de ladite étude;

2017-02-03

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER
APPUYÉ PAR : MME LISETTE V.-PAINCHAUD

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny confirme sa participation à l'étude au coût de 1 000 \$, plus les taxes.

ADOPTÉ

5.4 PROGRAMME MADA2 – 24 MOIS

5.4.1 COMITÉ DE PILOTAGE MADA RÉGIONAL

CONSIDÉRANT que la MRC doit former un comité de pilotage MADA;

2017-02-04

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON
APPUYÉ PAR : M. CLAUDE DOYON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des membres de ce comité soit la suivante :

- . Mme Karine Nadeau, mairesse de Sainte-Apolline-de-Patton;
- . Mme Nancy Labrecque, directrice générale à la MRC de Montmagny;
- . M. Jean-Louis Proulx, agent de développement rural au CLD de la MRC de Montmagny;
- . Mme Marie-Ève Morin, agente de promotion des saines habitudes de vie au CISSS de Montmagny-L'Islet;
- . Mme Isabel Proulx-Heinz, organisatrice communautaire au CISSS de Montmagny-L'Islet ;
- . Mme Émilie Laurendeau, conseillère en communication à Communications régionales Montmagny;
- . Mme France Nadeau, formatrice au Carrefour action municipale et famille;
- . M. Daniel Samson, chargé de projet MADA à la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.4.2 COMITÉ MADA LOCAL

Une demande sera faite aux municipalités locales de bien vouloir procéder à la nomination des membres de leur comité MADA local.

5.4.3 TABLEAU DE BORD POUR SUIVI

Un tableau de bord est remis aux élus pour informer de l'évolution de la démarche pour les 24 mois à venir.

5.4.4 AJOUT DE LA VILLE DE MONTMAGNY À L'ENTENTE

CONSIDÉRANT que la MRC pourrait obtenir du financement additionnel (4 000 \$) pour permettre à la Ville de Montmagny de procéder à la mise à jour de sa Politique MADA avec la MRC de Montmagny;

2017-02-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GUY GARANT
APPUYÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny avise le ministère de la Famille de son intention d'inclure la Ville de Montmagny dans l'exercice de révision de la Politique MADA.

ADOPTÉ

5.5 PARRAINAGE – SQ

Suite à la rencontre du dernier Comité de sécurité publique, nous souhaitons valider si chaque municipalité est satisfaite du travail fait par son parrain/marraine puisqu'en 2016, un sondage mené par la SQ auprès des élus des municipalités au Québec avait traduit un taux d'insatisfaction. À l'automne 2016, ça ne semblait pas s'appliquer à la MRC, mais la SQ souhaite valider si le service continue de s'améliorer.

De plus, on demande la mise à jour de la liste de parrainage pour la réunion de mars 2017.

5.6 COUVERTURE AUTOROUTIÈRE

Le poste de la SQ de la MRC de Montmagny a été identifié comme poste mixte pour la desserte autoroutière. Voir le texte ci-après sur les objectifs d'un tel poste et les avantages pour la MRC de Montmagny.

Révision de la desserte autoroutière provinciale (élus)

Objectif visé – Amélioration de la rapidité d'intervention, du bilan routier, et de la fluidité du réseau

Mise sur pied, au début du mois de février 2016, d'un comité directeur sur la révision de la desserte autoroutière provinciale pour proposer une desserte permettant :

- Un meilleur déploiement des ressources
- Une amélioration de la performance
- De meilleurs processus de travail

Au terme de ses travaux, le comité directeur propose deux modèles de couverture autoroutière :

- Poste intervenant exclusivement sur le réseau autoroutier dans certaines zones urbaines
- Poste à vocation mixte dans les MRC traversées par des tronçons autoroutiers

Pourquoi ?

- Proximité des événements = rapidité d'intervention
- Plus grande flexibilité des ressources
- Meilleure couverture des secteurs éloignés et limites de territoire
- Meilleur équilibre de la charge de travail

Répartition projetée de la couverture au terme de l'implantation à la fin de l'année 2017

- 5 postes autoroutiers - Québec (postes Nord et Sud), Outaouais, Mauricie, Estrie, ¹⁻¹⁻¹
- 32 postes mixtes

Éléments positifs pour les élus

- Il n'y aura pas de retrait d'effectifs
- Il s'agit d'un redéploiement des effectifs des postes autoroutiers
 - Les patrouilleurs seront mieux outillés et mieux formés pour intervenir en sécurité routière
 - De nouvelles stratégies d'intervention seront utilisées, dont la détection de la criminalité sur les routes (ex. contrebande)
 - D'ici l'automne 2017, les patrouilleurs pourront utiliser le constat d'infraction électronique.
 - Ces patrouilleurs ne feront pas partis des sommes payables.

5.7 SÉCURITÉ INFORMATIQUE – MISE À JOUR DES ROUTEURS DE TÊTE DE RÉSEAUX

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a un réseau privé avec ses municipalités locales pour les services Internet et aussi l'accès au serveur pour les matrices graphiques et autres services en commun;
- CONSIDÉRANT également que plusieurs services municipaux offre l'accès Internet via ce réseau, et ce, à des coûts avantageux;
- CONSIDÉRANT qu'il est important de pouvoir assurer l'accès, mais surtout la sécurité du réseau;
- CONSIDÉRANT que les équipements doivent être renouvelés et mis à jour;

2017-02-06

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise l'achat de nouveaux équipements pour une somme de 6 766 \$, plus les taxes, tel que dans la soumission déposée par IDC Informatique.

ADOPTÉ

5.8 ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM)

- ATTENDU que plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;
- ATTENDU que la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;
- ATTENDU que la MRC de Montmagny a de tels besoins et désire devenir membre de la CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de la CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec la CIM;

2017-02-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny souscrive à vingt (20) parts du capital social de la CIM pour un montant total de deux cents dollars (200 \$).

QUE la MRC de Montmagny adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre, elle s'engage à respecter les règlements de la CIM.

QUE M. Jean-Guy Desrosiers, préfet, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la MRC de Montmagny, y compris le contrat à intervenir avec la CIM.

QUE M. Jean-Guy Desrosiers, préfet, agisse à titre de représentant de la MRC de Montmagny dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

ADOPTÉ

5.9 PROJETS EN LIEN AVEC LE PALÉE ET JOURNÉE DE RÉFLEXION DU 3 NOVEMBRE 2016

5.9.1 PROJET DE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR NOUVEAUX ARRIVANTS ET IMMIGRANTS

- CONSIDÉRANT qu'en 2016, nous avons déjà fait le constat qu'il y avait des lacunes dans l'accueil et le suivi des nouveaux arrivants et des immigrants;
- CONSIDÉRANT que cette priorité « d'être accueillant » a également été mentionnée lors de la journée de réflexion selon l'approche écosystémique du 3 novembre 2016;
- CONSIDÉRANT le projet de structure de comités (un régional et 14 locaux) proposé en collaboration avec les municipalités et les organismes du milieu;

2017-02-08

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON
APPUYÉ PAR : MME KARINE NADEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny fasse de l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants et immigrants la priorité numéro 1 pour 2017.

ADOPTÉ

5.9.2 PROJETS INNOVANTS EN ÉDUCATION

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a travaillé à sensibiliser la commission scolaire au cours des dernières années sans les résultats souhaités qui peuvent permettre de répondre aux besoins exprimés par les participants de la journée de réflexion du 3 novembre dernier et aussi aux besoins des entreprises qui cherchent à attirer des professionnels à résider dans la région;
- CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une priorité de la MRC et qu'il serait important de travailler le dossier autrement et en travaillant à aller chercher la mobilisation des citoyens et entreprises;

2017-02-09

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LISETTE V.-PAINCHAUD

APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny accepte l'offre de service de l'entreprise « Figure de Proulx » pour un mandat à un consultant pour une somme de 5 000 \$ afin d'élaborer une nouvelle stratégie en vue qu'il y ait une offre accrue qui puisse répondre aux besoins des jeunes, des citoyens et des entreprises (recrutement de personnel en provenance d'ailleurs).

ADOPTÉ

5.9.3 PROJETS DE FABLAB EN PRODUCTION ET EN TI (EN COURS)

La commissaire industrielle et le coordonnateur du projet ont préparé un plan d'action pour démarrer un des trois projets sur la table.

Des partenariats seront assurément à établir avec d'autres régions pour le bénéfice de nos entreprises et de nos jeunes et moins jeunes.

À SUIVRE.

5.9.4 PROJET DE SOCIO-FINANCEMENT (RÉUNION D'INFORMATION)

La MRC de Montmagny, en collaboration avec le Service Affaires (CLD), a comme priorité le développement de l'entrepreneuriat. À cet effet, nous souhaitons éventuellement mettre en place une cellule de socio-financement. Il s'agit d'une méthode qui a fait ses preuves ailleurs dans le monde et qui est en émergence au Québec.

Une rencontre d'information aura lieu le mercredi 15 février prochain, à 19 h 00, au local 105 de l'Édifice Amable-Bélanger. Nous avons invité/ciblé quelques invités pour cette rencontre selon l'approche écosystémique.

Pour l'occasion, M. Jean-Sébastien Noël, cofondateur de La Ruche Québec, présentera le concept de l'organisme qui offre une telle plate-forme (leur site Internet <https://laruchequebec.com/a-propos/>).

Nous profiterons de l'occasion pour échanger à ce sujet.

5.9.5 PROJET D'ÉCHANGE DU FONDS FRANCO-QUÉBÉCOIS

La MRC devrait recevoir une réponse d'ici la session de mars 2017 à savoir si le projet déposé a été accepté.

5.9.6 PROJET AVEC LES CAMPS DE JOUR

Le projet déposé par la MRC pour les neuf municipalités intéressées a été retenu et on avait convenu avec la ville que celle-ci déposerait sa propre demande. La ville et la MRC ont donc toutes deux reçu une réponse favorable.

Le projet déposé par la MRC vise à bonifier les camps de jour selon quatre axes de développement :

1. Saines habitudes de vie;
2. Histoire du milieu (Grosse-Île) et découverte d'attrait ciblés (Parc des Appalaches et Centre de plein air Sainte-Apolline);
3. Culture (spectacle et/ou camp musical et visites de musées);
4. L'anglais (ça pourrait aussi être l'espagnol car une étudiante de Saint-Paul-de-Montminy a cette expertise).

Une somme de 5 000 \$ pour la Ville de Montmagny et une somme de 5 000 \$ pour les neuf municipalités ont été réservées au FDT pour bonifier des camps de jour.

Le 22 février prochain à 9 h à la MRC, il y aura une rencontre des intervenants en loisirs.

5.10 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME MOBILISATION-DIVERSITÉ (IMMIGRATION)**

- CONSIDÉRANT qu'en 2016, nous avons déjà fait le constat qu'il y avait des lacunes dans l'accueil et le suivi des nouveaux arrivants et des immigrants et que le PALÉE 2015-2019 de la MRC de Montmagny a également ciblé l'attractivité et la rétention de la population pour atteindre la Cible 15/30;
- CONSIDÉRANT que cette priorité « d'être accueillant » a également été mentionnée lors de la journée de réflexion selon l'approche écosystémique du 3 novembre 2016;
- CONSIDÉRANT également le Programme Mobilisation-Diversité du MIDI (ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion);

2017-02-10

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : MME KARINE NADEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny, en collaboration avec la CDEMM (Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny) dépose un projet dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité du MIDI.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer la demande pour et au nom de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.11 TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

Le devis est maintenant prêt et les cinq MRC iront en appel d'offres via la MRC de L'Islet dans la semaine du 15 février prochain.

L'ouverture des soumissions est prévue à la fin de mars et l'analyse des soumissions dans la première semaine d'avril pour adoption par les conseils municipaux, si soumission acceptable et acceptée, pour la session du mois d'avril 2017.

5.12 ASSURANCES COLLECTIVES

5.12.1 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES COLLECTIVES DU 1^{ER} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

Pour la dernière année du contrat de cinq années, la hausse est de 10,7 % tel qu'indiqué au tableau ci-après. La prime mensuelle passe de 6 283 \$ à 6 957 \$.

On propose alors d'adopter la résolution suivante listée après le tableau des primes.

ACHATS REGROUPÉS – RENOUVELLEMENT D'ASSURANCE COLLECTIVE – REGROUPEMENT LAC-SAINT-JEAN/BAS-SAINT-LAURENT/GASPÉSIE/CÔTE-NORD

- ATTENDU que conformément à la loi, l'UMQ a lancé un appel d'offres public en 2013 afin d'obtenir d'un assureur, une tarification pour les régimes d'assurance collective des employés des organisations municipales membres du Regroupement des municipalités du Lac-Saint-Jean/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord;
- ATTENDU que le contrat octroyé en 2013 fut renouvelé pour 2014-2015, puis pour 2015-2016 et 2016-2017 et qu'il y a lieu de pourvoir à son renouvellement à nouveau pour l'année 2017-2018;
- ATTENDU qu'un rapport complet d'analyse des conditions de renouvellement fut soumis aux membres et au comité de gestion le 12 janvier 2017 par Mallette actuaires inc., consultant de l'UMQ en matière d'assurances collectives, et qu'il y est recommandé de renouveler le contrat avec SSQ Groupe financier;
- ATTENDU que le comité de gestion du Regroupement des municipalités du Lac-Saint-Jean/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord a entériné les recommandations du consultant, lors d'une conférence téléphonique tenue le 12 janvier 2017;

2017-02-11

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le contrat pour la fourniture des différentes couvertures d'assurance collective des employés du Regroupement des municipalités du Lac-Saint-Jean/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord soit renouvelé auprès de l'assureur SSQ Groupe financier, selon les conditions de renouvellement obtenues par le consultant Mallette actuaires inc. et mentionnées le 12 janvier 2017 aux membres du comité de gestion du regroupement.

ADOPTÉ

5.12.2 MANDAT POUR APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES DANS LE CADRE D'UN ACHAT REGROUPÉ DE L'UMQ

**SERVICES PROFESSIONNELS D'UN
CONSULTANT EN ASSURANCES
COLLECTIVES POUR LES MUNICIPALITÉS
ET ORGANISMES, DANS LE CADRE D'UN
ACHAT REGROUPÉ DE L'UMQ**

- ATTENDU que la MRC de Montmagny a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régions intermunicipales) intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ;
- ATTENDU que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente;
- ATTENDU que la MRC de Montmagny désire se joindre à ce regroupement;
- ATTENDU que conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat;
- ATTENDU que l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'hiver 2017;

2017-02-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. RÉNALD ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat.

QUE le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans.

QUE la MRC de Montmagny s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres.

QUE la MRC de Montmagny s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé.

QUE la MRC de Montmagny s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité.

ADOPTÉ

5.13 GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES – ÉTUDE POUR SITE(S) DE TRAITEMENT

CONSIDÉRANT que la firme WSP Canada a déposé une offre de services proposant un coût forfaitaire de 17 500 \$, plus les taxes, pour la réalisation d'une étude pour trois sites de traitement des boues;

2017-02-13

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CLAUDE DOYON
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la réalisation de l'étude par la firme WSP Canada pour une somme de 17 500 \$, plus les taxes, à même le surplus accumulé de la MRC de Montmagny.

QUE les trois sites étudiés soient les étangs d'épuration des municipalités de Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Fabien-de-Panet et Notre-Dame-du-Rosaire.

ADOPTÉ

5.14 FARR

Le Ministre Coiteux a informé les MRC à l'effet qu'il entreprendra bientôt une tournée des régions afin de discuter du Fonds d'appui au rayonnement des régions. Il demande de déléguer trois élus et les directions générales sont également invitées.

MM. Jean-Guy Desrosiers, Réal Bolduc et Claude Doyon sont les élus qui représenteront la MRC de Montmagny.

5.15 OMH

Compte tenu que le gouvernement a fait connaître les orientations en matière de regroupement des OHM, il est convenu de tenir une rencontre administrative entre les parties.

La MRC va organiser une première rencontre entre les intervenants locaux.

5.16 COLLOQUE LES ARTS ET LA VILLE

Le prochain colloque Les Arts et la ville aura lieu du 31 mai au 2 juin 2017 à Montmagny et il serait opportun que des élus puissent participer au gala. Mme Jocelyne Caron et M. Réal Bolduc y participeront comme représentant du Comité culturel de la MRC.

6. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

6.1 RCI SUR LA PROTECTION DES BOISÉS PRIVÉS

Tel que convenu, la MRC de Montmagny a présenté le 7 février dernier, le projet de RCI modifié. Étaient présents M. le préfet, M. le préfet suppléant, Mme la mairesse de Sainte-Apolline-de-Patton, Mme la directrice générale de la MRC, le directeur général adjoint et les deux inspecteurs en foresterie.

Suite à la présentation du travail accompli par le comité, M. Yoland Bédard a présenté le projet de RCI modifié avec l'aide d'un montage visuel pour l'assemblée d'une quarantaine de personnes. Dans cette présentation, on a pu constater qu'au cours des cinq années d'application de la réglementation visant la protection de la forêt privée à Sainte-Apolline-de-Patton, seulement trois constats d'infraction ont été émis.

Suite à la présentation du responsable de l'application du RCI, une période de questions, commentaires et réponses a suivie.

Les représentants de la MRC, de la municipalité et du comité de travail ont rappelé les trois principes qui ont guidé la rédaction du projet de RCI modifié :

- . le respect des normes et orientations gouvernementales (ex. : protection des investissements, des cours d'eau, des milieux humides et des jeunes forêts);
 - . l'harmonisation avec les autres MRC du territoire de l'Agence des Appalaches;
 - . la simplification des normes pour le propriétaire qui entretient sa forêt ou qui procède à des coupes de petites dimensions.
- CONSIDÉRANT le travail réalisé et l'intérêt tant pour la MRC que pour les propriétaires privés de procéder à l'adoption d'un RCI modifié visant la protection des boisés privés, il est recommandé de procéder à l'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire remplaçant le RCI actuel.
- CONSIDÉRANT également que chacun des membres du conseil reçoit une copie intégrale du texte qui fait l'objet du projet de règlement à adopter lors d'une séance subséquente.

AVIS DE MOTION

Avis de motion avec dispense de lecture est donné par M. Alain Fortier pour l'adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil de la MRC, d'un règlement sur la protection des boisés privés remplaçant le règlement actuel numéro 2011-71.

Alain Fortier, maire
Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

6.2 POLITIQUE CULTURELLE - ADOPTION

Le projet de politique culturelle a été présenté lors de la dernière séance et il vise les secteurs et axes d'intervention suivants :

Secteurs d'intervention de la politique culturelle

- . Arts visuels et métiers d'art (ex. : peinture, sculpture, artisanat);
- . Arts d'interprétation (ex. : musique, chant, danse);
- . Littérature et bibliothèques;
- . Patrimoine, histoire et muséologie.

Axes d'intervention

- . Accessibilité à la culture (participation des citoyens, bibliothèques);
- . Interrelations entre les organisations pour favoriser le développement d'activités culturelles;
- . Renforcer l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance.

2017-02-14

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON
APPUYÉ PAR : M. CLAUDE DOYON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny adopte la Politique culturelle 2017-2022.

QUE la MRC de Montmagny réalise un fascicule présentant cette politique ainsi qu'un lancement en compagnie des partenaires du milieu culturel.

ADOPTÉ

6.3 AVIS DE CONFORMITÉ OU D'OPPORTUNITÉ

6.3.1 AVIS D'OPPORTUNITÉ – RUE DES ENTREPRENEURS

2017-02-15

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. DENIS GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un avis d'opportunité pour le règlement 1182 de la Ville de Montmagny décrétant une dépense et un emprunt de 997 500 \$ pour le prolongement de la Rue des Entrepreneurs.

QUE la MRC de Montmagny déclare le projet conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

6.4 PACTE RURAL

La prochaine rencontre du Comité de suivi aura lieu le mardi 14 mars 2017 à 13 h 30 pour l'étude des projets et les derniers

préparatifs du Rendez-vous de la ruralité qui aura lieu le 29 mars prochain à 17h à la salle l'Héritage de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.

6.5 PROJETS RÉGIONAUX

Tourisme

Les dossiers en cours au sein du Service Tourisme sont :

- . plan stratégique de Montmagny et les Îles;
- . campagne de promotion avec l'ATR;
- . réflexion Berthier-sur-Mer;
- . organisation de l'accueil pour l'été 2017;
- . programme d'activités d'automne à Montmagny (interprétation, ornithologie, festival, spectacles, gare fluviale, concours d'art, etc.);
- . cercle des ambassadeurs pour le tourisme d'affaires.

Parc des Appalaches

Les dossiers en cours au sein du Parc des Appalaches sont :

- . plan stratégique du Parc des Appalaches;
- . nouveau concept d'accueil;
- . projets de développement du réseau plein air.

Affichage aux entrées de la MRC

Mme Caron présente le rapport du Comité d'étude sur l'affichage aux entrées du territoire de la MRC et elle fait également le point sur le mandat qui avait été donné au comité ainsi que sur la démarche effectuée par celui-ci.

Suite à la présentation de Mme Caron, la majorité des maires expriment leur appréciation du concept proposé par le comité. Un vote à main levée est même effectué pour déterminer la forme d'une des plaques métalliques qui servira de support au message. Le résultat du vote est de 7 « POUR » pour le concept 1 et de 7 « POUR » pour le concept 2. Les membres du conseil proposent au comité de trancher en temps et lieu selon les informations disponibles à cette étape.

Aussi, une discussion est faite sur le message inscrit sous « MRC de Montmagny » « Bienvenue » et le conseil s'entend pour :

« Du Parc des Appalaches au Saint-Laurent » afin de donner une saveur particulière au territoire.

6.6 ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES

L'association forestière des deux rives demande l'appui de la MRC dans son projet portant sur la « Mobilisation pour la conservation des milieux naturels et le maintien de la biodiversité ».

2017-02-16

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER
APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie le projet de l'association forestière des deux rives dans son projet de mobilisation de la population pour la conservation des milieux naturels et le maintien de la biodiversité.

ADOPTÉ

7. CORRESPONDANCE

7.1 TÉLUS – BRANCHER POUR INNOVER

Vous trouverez ci-joint la lettre reçue de Télus. J'ai pris contact avec le bureau de M. Clément Audet et ils sont à préparer les rencontres avec les MRC d'ici la fin de février.

Après vérifications, nous savons que Télus a adressé plusieurs lettres aux MRC du Québec.

À SUIVRE!

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE JANVIER 2017

2017-02-17

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉNALD ROY
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

No	Montant	Fournisseur
C1700001	1 015.97	Les Services Ben-Son
C1700002	1 015.97	Les Services Ben-Son
C1700003	1 015.97	Les Services Ben-Son
C1700004	1 015.97	Les Services Ben-Son
C1700005	1 015.97	Les Services Ben-Son
C1700006	1 015.97	Les Services Ben-Son
C1700007	1 015.97	Les Services Ben-Son
C1700008	1 015.97	Les Services Ben-Son
C1700009	228.00	Fonds de l'information
C1700010	964.50	Bureautique Côte-Sud enr.
C1700011	45.99	Journal l'Oie blanche
C1700012	500.00	Corporation développ. économique de Mty
C1700013	7 547.96	MRC de L'Islet
C1700014	138.50	Montmagny Air Service inc.
C1700015	25.03	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C7000016	1 339.45	COMBEQ
C1700017	12 520.78	Groupe de géomatique Azimut inc.
C1700018	8 749.60	Tourisme Chaudière-Appalaches
C1700019	287.44	Association des chefs en sécurité incendie
C1700020	572.58	Impression Rive-Sud
C1700021	60.00	L'Épi d'or, boulangerie pâtisserie
C1700022	574.88	Québec municipal
C1700023	106.10	Éditions Yvon Blais
C1700024	353.28	Bistro Lafontaine
C1700025	218.34	René Samson inc.
C1700026	1 211.84	GCI inc.
C1700027	17 724.55	Campor environnement
C1700028	3 934.06	Les Entreprises Gilbert Cloutier inc.
C1700029	859.70	Koné inc.
C1700030	30.00	Dionne, Jean
C1700031	63.24	Multi-Services Montmagny-L'Islet
C1700032	1 145.99	Credo
C1700033	8 814.74	L'Immobilière, soc. éval. conseil inc.
C1700034	156.00	Centraide Québec
C1700035	360.00	Centraide Québec

Chèques
annulés

C1700036	100.00	Action patrimoine
C1700037	2 184.53	PG Solutions inc.
C1700038	632.36	Jaguar média inc.
C1700039	1 218.74	Solutions Logipro
C1700040	44.86	Coop de services à domicile
C1700041	632.36	Ressources entreprises
C1700042	74.39	Gestion d'entretien MB
C1700043	1 839.60	Les Logiciels Métrio inc.
C1700044	8 749.03	Chaudière-Appalaches économique
C1700045	4 233.88	MRC de Lotbinière
C1700046	250.00	Défi OseENTREPRENDRE
C1700047	172.46	Association des gestionnaires
C1700048	83.62	Service de café van Houtte inc.
C1700049	258.69	Université de Sherbrooke
C1700050	100.00	Promotion Kamouraska
C1700051	143.66	Tardif électronique inc.
C1700052	118.99	Couillard, Suzette
C1700053	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700054	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700055	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700056	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700057	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700058	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700059	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700060	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700061	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700062	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700063	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700064	3 909.15	Les Services Mécadom
C1700065	4 024.92	Les Services Mécadom
C1700066	4 024.92	Les Services Mécadom
C1700067	4 024.92	Les Services Mécadom
C1700068	4 024.92	Les Services Mécadom
C1700069	4 024.92	Les Services Mécadom
C1700070	4 024.92	Les Services Mécadom
C1700071	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700072	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700073	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700074	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700075	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700076	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700077	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700078	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700079	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700080	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700081	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700082	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1700083	1 777.45	Bureautique Côte-Sud enr.
C1700084	83.00	Montmagny Air Service inc.
C1700085	818.63	Association des directeurs généraux des MRC
C1700086	402.41	Tourisme Chaudière-Appalaches
C1700087	436.91	GHD consultants ltée
C1700088	1 477.33	MRC de Bellechasse
C1700089	1 096.86	Association aménagistes régionaux du Québec
C1700090	261.57	IDC informatique
C1700091	500.00	Centre d'études collégiales
C1700092	189.07	René Samson inc.
C1700093	40.24	Campor environnement
C1700094	68.99	Centre d'aide et de recherche
C1700095	3 850.00	Table agroalimentaire de Chaud.-Appalaches
C1700096	492.09	MDM publicité
C1700097	8 814.74	L'Immobilière, soc. éval conseil inc.
C1700098	344.24	Numérique.ca
C1700099	58.64	Gestion d'entretien MB
C1700100	398.39	Groupe Cameron
C1700101	562.10	Resto-pub Ryna Lévis
C1700102	400.00	Les Arts et la ville

C1700103	35.47	Monetico
C1700104	744.47	Morneau, Mélanie
C1700105	114.40	Chouinard, Dave
C1700106	287.44	RIMQ
C1700107	110.00	Association techniciens
C1700108	7 166.00	Programme RénoRégion
C1700109	2 816.89	Infotech
SOUS-TOTAL	196 021.55 \$	
L1600279	38.66	Monetico
L1700008	86.18	Télu Québec
L1700009	86.38	Télu Québec
L1700010	730.67	Télu Québec
L1700011	214.84	Télu Québec
L1700012	443.67	Revenu Canada
L1700013	34 895.09	Ministre du Revenu du Québec
L1700014	2 021.24	Desjardins sécurité financière
L1700015	34.10	Télu Mobilité
L1700016	44.80	Télu Mobilité
L1700017	132.75	Comm. adm. de régime de retraite
L1700018	6 038.56	Hydro-Québec
L1700019	157.35	Visa
L1700020	37.89	Cogeco câble Québec
L1700021	5 916.20	Industrielle-Alliance assurance
L1700022	574.88	Postalia Canada inc.
L1700023	16 343.91	Revenu Canada
L1700024	2 258.24	Hydro-Québec
L1700025	333.22	Visa
L1700026	117.73	Groupe Négotel inc.
L1700027	7 204.31	SSQ – Groupe financier/Ass coll.
L1700028	509.01	Ville de Montmagny
L1700029	3 250.50	Ville de Montmagny
L1700030	4 432.50	Ville de Montmagny
L1700031	240.88	Ville de Montmagny
SOUS-TOTAL	86 143.56 \$	
P1700001	18 243.75	Fédération québécoise des municipalités
P1700002	180.00	Transport collectif de la MRC de Montmagny
P1700003	2 642.86	Société dévelop. économique de Montmagny
P1700004	265.99	Québec linge, service d'uniformes
P1700005	1 838.60	Cytech Corbin
P1700006	19 417.31	Les Concassés du Cap inc.
P1700007	220.18	Laurentide Re/Sources inc.
P1700008	32.00	Distribution Vithemon
P1700009	5 234.67	Gestion Transicio
P1700010	701.64	Fédération québécoise des municipalités
P1700011	6 618.63	Électro Saguenay ltée
P1700012	306.92	Québec linge, service d'uniformes
P1700013	5 116.82	Cytech Corbin
P1700014	18 213.15	Les Concassés du Cap inc.
P1700015	1 000.00	Gestion formation coaching
P1700016	74.00	Distribution Vithemon
P1700017	6 309.91	Gestion Transicio
SOUS-TOTAL	86 416.43 \$	
TOTAL	368 581.54 \$	

QUE la liste des comptes à payer de janvier 2017 soit acceptée.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des

crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 368 581.54 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉLIMINAIRES

8.2.1 AU 31 DÉCEMBRE 2016

Nous n'avons pas terminé les travaux de fermeture, mais voir le document en cours en pièce jointe.

8.2.2 AU 8 FÉVRIER 2017

Voir le document joint.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. VARIA OUVERT

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-02-18

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 21h30.

ADOPTÉ

Jean-Guy Desrosiers, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.

